



Stop Aux Ondes ElectroMaléfriques



NOUS disons stop à l'implantation tout azimut des antennes relais surtout depuis que:

✓ **Le 31 mai 2011, l'OMS classe les ondes électromagnétiques pulsées comme potentiellement cancérigènes au même titre qu'en autres, l'essence ou le plomb.**

L'OMS/L'agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer (IARC / CIRC) a classifié les champs électromagnétiques des radiofréquences comme probablement cancérigène pour les humains (Groupe 2B), basé sur un risque accru de gliome, un type malin du cancer du cerveau, associé à l'utilisation du téléphone portable.

✓ **Le 27 mai 2011, le conseil de l'Europe de par sa résolution 1815 préconise :**

la plus grande prudence :(extrait)

4. Si les champs électriques et électromagnétiques de certaines bandes de fréquence ont des effets tout à fait bénéfiques, qui sont utilisés en médecine, d'autres fréquences non ionisantes, que ce soient les extrêmement basses fréquences, les lignes électriques ou certaines ondes à haute fréquence utilisées dans le domaine des radars, de la télécommunication et de la téléphonie mobile, semblent avoir des effets biologiques non thermiques potentiels plus ou moins nocifs sur les plantes, les insectes et les animaux, ainsi que sur l'organisme humain, même en cas d'exposition à des niveaux inférieurs aux seuils officiels.

Un abaissement du seuil d'exposition à 0,6V/m

8.2.1. de fixer un seuil de prévention pour les niveaux d'exposition à long terme aux micro-ondes en intérieur, conformément au principe de précaution, ne dépassant par 0,6 volt par mètre, et de le ramener à moyen terme à 0,2 volt par mètre;

(les décrets en application datent de 2002 et autorisent des valeurs de 47 à 67V/m !!!!!!)

Une installation raisonnée

8.4.1. de prendre des mesures d'urbanisme prescrivant une distance de sécurité à respecter entre les lignes à haute tension et autres installations électriques et les habitations;

8.4.4. de déterminer les lieux d'implantation de toute nouvelle antenne GSM, UMTS, Wi-Fi ou WIMAX non pas en fonction des seuls intérêts des opérateurs, mais en concertation avec les responsables des collectivités territoriales et avec les habitants ou des associations de citoyens concernés;

Sommes-nous contre le téléphone portable ?

Absolument pas !! Le téléphone portable est un outil formidable, mais nous pensons qu'aujourd'hui la réglementation en matière d'antenne relais ne doit pas se faire au seul profit des opérateurs et au mépris du principe de précaution et de la santé publique.

Toutes les infos sur le blog de la Coordination Nationale :

coordinationnationalestopantennes.blogspot.com/

Dix conseils pour éviter les effets négatifs des ondes des téléphones portables

Voici une liste de 10 conseils sur l'utilisation du téléphone mobile pour diminuer les risques sur la santé :

- **Éteindre son portable la nuit**, ne laisser pas votre téléphone allumé ou en cours de recharge à moins de 50cm de votre tête.
- *Le temps de joindre votre correspondant, le laps de temps entre la fin de la composition du numéro et la première sonnerie, éloigner le mobile de vous.*
- **Ne téléphoner pas en vous déplaçant**, à pied, en voiture, en bus, RER, tramway, métro, train, vélo, etc. Ne bouger pas pendant que vous avez un appel avec votre téléphone portable.
- **Ne téléphoner pas en voiture même à l'arrêt**, c'est également valable pour toute structure métallique, un effet appelé cage de faraday (utilisé pour les fours à micro-ondes) emprisonne et répercute les ondes du téléphone portable, le rayonnement est au maximum à la hauteur de la tête dans une voiture.
- **Utiliser un Kit Piéton classique** (Kit main libre avec fil) pour éloigner le téléphone mobile de votre cerveau le temps de vos appels.
- **Éviter de garder votre téléphone dans votre poche de pantalon.**
Il faut éviter de garder son téléphone portable près des parties génitales, du cœur, des aisselles et des hanches.
- **Interdire l'utilisation des téléphones portables aux enfants de moins de 15ans et aux femmes enceintes.**
Pour les enfants de moins de 15ans, leur croissance les rend plus vulnérable aux rayonnements électromagnétiques du mobile. Pour les femmes enceintes, l'eau du placenta et les cellules de l'embryon sont très sensibles à l'énergie émise du téléphone portable.
- **Limiter la durée et le nombre de vos appels**, essayer d'espacer vos appels.
- **Utiliser un téléphone portable avec une valeur DAS faible.**
*Le débit d'absorption spécifique (DAS) est une unité qui traduit la quantité maximale de puissance qui peut être absorbée par les tissus.
L'arrêté du 8 octobre 2003 relatif à l'information des consommateurs sur les équipements terminaux radioélectriques impose que le DAS soit présent sur les notices.
Donc regarder la notice de votre téléphone portable pour savoir son débit d'absorption spécifique.
La réglementation française et européenne ont imposé une limite maximum de 2 W/kg.*
- **Ne pas se servir de son téléphone portable comme réveil**